

BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 16 octobre 2012 N° 165

Benoît HAMON mobilise les employeurs de l'ESS sur le front de l'emploi en clôture de la 3^{ème} Convention nationale de l'USGERES

Benoît HAMON, Ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire et à la Consommation, <u>a clôturé mardi 16 octobre 2012 à 16h30</u> la 3^{ème} convention nationale de l'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale.

Devant les employeurs de l'Economie sociale adhérents de l'USGERES, des représentants des organisations d'employeurs (MEDEF, CGPME, UPA, UNAPL, FNSEA) Benoît HAMON a souligné l'importance et la spécificité de l'apport des employeurs de l'ESS à l'économie de notre pays. Cet apport est particulièrement remarquable tant du point de vue de la richesse produite que des emplois non-délocalisables créés dans les territoires ruraux comme dans les quartiers urbains.

Il a également présenté les grandes lignes de l'action qu'il entend construire avec les employeurs de l'ESS et qui requiert des engagements des deux parties, à savoir :

- de la part de l'Etat : l'aide au recrutement des jeunes en emploi d'avenir, la mise en place de la BPI la reconnaissance légale du secteur et progressivement, une plus grande place pour ces employeurs dans le dialogue social,
- de la part des employeurs : une forte mobilisation pour recruter des jeunes en emplois d'avenir et une exemplarité encore accrue dans la mise en œuvre du droit du travail, notamment sur le plan de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

A l'issue de son intervention le ministre a signé avec Alain CORDESSE, président de l'USGERES, un protocole de partenariat par lequel le ministère délégué à l'Economie sociale et solidaire soutient :

- la création d'un portail des offres d'emploi dans l'ESS orienté vers les jeunes et faisant la promotion des emplois d'avenir et des futurs contrats de génération.
- une étude de terrain sur l'emploi des jeunes dans l'ESS, pour identifier et lever les freins à leur recrutement,
- des actions de mobilisation et d'information des employeurs de l'ESS pour faciliter l'intégration des emplois d'avenir et contrats dans les stratégies des entreprises de l'ESS et œuvrer ainsi à leur pérennisation.

Contact presse :

Anne-Sophie de Faucigny - conseillère auprès du Ministre chargée des relations avec la presse (01.53.18.41.04)

anne-sophie.de-faucigny@cabinets.finances.gouv.fr

